

ARRÊTÉ DU MAIRE – 2024 / 157

PORTANT PERMIS DE STATIONNEMENT

Le Maire de la Commune de CERISIERS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 Janvier 1983,

VU la demande de l'entreprise SAS LUXEMBOURG, domiciliée à CERISIERS, 3 chemin des Roches Le Violot, désirant procéder à des travaux de couverture de la toiture sur la propriété de Monsieur BOURRAS Hervé, sise 10 rue du Général de Gaulle 89320 CERISIERS,

CONSIDERANT que l'installation d'une nacelle, le long de la propriété de Monsieur BOURRAS Hervé, sise 10 rue du Général de Gaulle 89320 CERISIERS, pourrait déborder sur la voie publique,

A R R E T E

Article 1 : L'entreprise **SAS LUXEMBOURG** est autorisée à procéder aux travaux de couverture de la toiture sur la propriété de Monsieur BOURRAS Hervé, sise **10 rue du Général de Gaulle à Cerisiers (Yonne), le 17 décembre 2024**. L'emplacement réservé à la nacelle restera limité le long de la propriété bâtie.

Article 2 : La sécurité des véhicules et piétons devra être assurée au droit du chantier.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de **CERISIERS**.

Article 4 : Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon – 22 rue d'Assas – 21000 DIJON dans un délais de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 5 : Le pétitionnaire aura à sa charge la signalisation réglementaire du chantier de jour comme de nuit et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 6 :

- ❖ Monsieur le Maire de Cerisiers,
- ❖ Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Cerisiers

Copie sera adressée à :

- ❖ **L'entreprise SAS LUXEMBOURG**

Fait à Cerisiers, le 3 décembre 2024

Le Maire,
Patrick HARPER

